



ACM Jean-Jacques Rousseau Mat
Projet Pédagogique

Les Mercredis de 2024-2025

« *Voyage autour du monde* »



« Une manière de mesurer la pertinence d'un modèle éducatif est le niveau de bonheur d'un enfant »
Maria Montessori

Aline BOUTROIX
Julien IVANOWITZ

Contacts

1019 avenue Auguste Renoir, 83500 LA SEYNE SUR MER
07.86.58.50.21

SOMMAIRE

I – Introduction

- A - Présentation du territoire
- B -Présentation de J Jacques Rousseau
- C - Notre organisateur: La Caisses Des Écoles
- D - Le projet éducatif
- E - L'Accueil Collectif de Mineurs
- F - Le projet pédagogique

II- Le fonctionnement

- A - Le document annuel de Fonctionnement
- B - inscriptions
- C - L'enfant

III – Pédagogie

- A - Objectifs Éducatifs
- B - Valeurs De La Direction
- C - Constat
- D - Objectifs Pédagogiques
- E – Projets et activités
- E - Thématiques Et partenaires
- G – L'équipe pédagogique

IV - Bilans ,évaluations des projets et réunions

I – Introduction

A) Présentation du territoire

Historique et contexte

La Seyne-sur-Mer, deuxième ville du Var, compte 64 620 habitants (population municipale) en 2016 et s'étend sur 22,2 km². Elle est membre de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (MTPM) qui regroupe 12 communes.

Le territoire communal a connu des évolutions importantes :

Le Grand Projet de Rade, la restructuration de l'ancien site des Chantiers Navals (parc de la Navale, Casino) l'expansion de la ZAE des Playes, et le projet de renouvellement de Berthe.

De nombreux projets sont en cours : la reconversion de l'atelier mécanique en cinéma, hôtels, commerces, la valorisation du littoral et de l'activité touristique, l'installation d'entreprises liées à la Mer et l'Opération d'Intérêt Régional du centre ville.

La ville est découpée en 5 quartiers dont les plus peuplés sont le quartier Nord avec 17 240 habitants (26,5%) et le quartier Sud avec 19 602 habitants (30%) (Insee RP-2015).

La ville compte 29 548 ménages fiscaux en 2016 dont 46% sont imposés. (Insee – 2016).

En 2016, le taux de chômage s'élève à 17,7% et le taux de pauvreté à 19,5%; des taux importants par rapport au reste de la Métropole.(Insee – 2016) .

La ville de la Seyne-sur-Mer abrite une population modeste dont 19% habite dans les quartiers classés Politique de la Ville (Berthe et centre ville) soit 12414 habitants (dernière estimation INSEE 2013).

B) Présentation de Jean-Jacques Rousseau

Présentation de la Maternelle Jean-Jacques Rousseau

Jean-Jacques Rousseau (1772-1778) : Écrivain français d'origine genevoise, il s'est passionné pour les problèmes de l'Éducation. Son œuvre a inspiré les conceptions politiques de certains révolutionnaires et son sentiment d'amour pour la nature et pour la rêverie est à l'origine du Romantisme français (voir note n° 3, chapitre 5).

Comme l'école primaire à laquelle elle est accolée, cette maternelle s'appelait d'abord *École des Plaines*, nom du quartier où elle est implantée.

Son origine est la classe enfantine qui fonctionnait en 1947 avec 46 élèves.

Dans toute la zone comprise entre les Quatre-Chemins du Mai et la route des Sablettes, les lotissements se multipliant, il fallut envisager des projets de grande envergure.

Le sort de l'école maternelle est lié à celui de l'école primaire, le programme de 1967 prévoyant quinze classes mixtes primaires et huit classes maternelles.

En attendant la réalisation de ce projet qui se fera par tranches, la maternelle fonctionne dans des constructions légères en préfabriqués. Elle accueille, en 1972, 85 enfants répartis en trois classes. Deux ans plus tard, les trois mêmes classes reçoivent 125 élèves.

En 1974, la nouvelle maternelle est inaugurée, 1019 avenue Pierre-Auguste Renoir.

Dès lors, avec la multiplication des lotissements dans les quartiers environnants la population scolaire s'accroît rapidement.

En 1975, quatre classes accueillent 161 enfants, en 1976, cinq classes accueillent 175 enfants et en 1980, six classes reçoivent 191 enfants.

Les structures scolaires sont celles que l'on trouve dans les autres écoles maternelles. Quand l'école primaire a été

réalisée, trois réfectoires ont été prévus, dont un pour la maternelle. Les élèves qui le désirent peuvent donc prendre le repas de midi à l'école.

Actuellement pour l'année 2024/2025 y a 6 classes avec 167 enfants de maternelle dans l'école.

La structure ACM Jean-Jacques Rousseau maternelle est située Avenue Auguste Renoir

83500 La Seyne sur Mer

La situation géographique de la structure offre une certaine diversité de lieux à découvrir .

C) Notre Organisateur : La Caisse Des Écoles

La Caisse des Écoles de la Ville de La Seyne sur Mer a été créée par une délibération du Conseil Municipal du 30 décembre 1947 et son statut adopté le 18 février 1948. Il s'agit d'un établissement public communal.

Elle est administrée par un Comité Directeur qui comprend :

- Le Maire, Président de droit
- Un membre représentant de l'Éducation Nationale
- Un membre désigné par le Préfet
- 5 membres désigné par le Conseil Municipal
- 6 membres élus par les adhérents

La Caisse des Écoles de La Seyne-sur-Mer a diverses missions en direction des enfants de 2 à 16 ans.

Les missions sont décomposées en plusieurs pôles :

Le Pôle Administratif

- Fournir aux élèves des écoles primaires de la Commune les livres, matériels et fournitures scolaires ;
- Verser une première contribution financière aux coopératives des écoles primaires destinée à suppléer les familles dans la participation effectuée à chaque rentrée scolaire ;
- Verser une deuxième participation financière aux coopératives des écoles primaires destinée à améliorer le fonctionnement de chaque école primaire que compte la commune ;
- Gestion des adhésions des familles à la Caisse des Écoles

Le Pôle Animation

- Organiser les classes techniques qui consistent à accueillir pendant le temps scolaire des élèves en leur proposant des activités leur permettant de développer une démarche scientifique ;
- Organiser les accueils collectifs de mineurs périscolaire du mercredi ;
- Organiser les accueils collectifs de mineurs extrascolaires des petites vacances scolaires ;
- Organiser les accueils collectifs de mineurs extrascolaires pendant la période estivale ;
- Organiser des sorties avec les familles ;
- Organiser des séjours avec hébergements ;
- Participer à la formation et la validation des stagiaires dans le domaine de l'animation en collaboration avec le Service Départemental à la Jeunesse, à Engagement et aux Sports (SDJES) et les organismes de formation ;
- Participer aux évènements et animations organisés par la Commune.

Pôle Santé Handicap

L'accueil des enfants en situation de handicap dans les ACM entre dans le cadre de la réglementation générale, tant en matière de normes d'hygiène et de sécurité des locaux que des conditions d'organisation et de pratique des activités de loisirs.

La législation actuelle indique seulement que lorsqu'un centre « accueille des mineurs valides et des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps, le projet éducatif doit prendre en compte les spécificités de cet accueil » (Article R227-23 CASF).

C'est pour cela que la Caisse des Écoles a mis en place une procédure unique à tous les ACM afin que les enfants en situation de handicaps soient accueillis dans les meilleures conditions. Dans le cadre d'une meilleure

organisation, la Caisse des écoles à créer un pôle santé handicap. Une Coordinatrice santé handicap a temps plein est en charge de veiller à l'accueil des enfants ayant des problématiques de santé.

Le Pôle Éducatif

La Caisse des écoles pilote le Projet de Réussite Éducative qui vise à accompagner « depuis l'école maternelle et jusqu'au terme de la scolarité obligatoire », les enfants âgés de 2 à 16 ans qui présentent des signes de fragilité pouvant compromettre leur réussite éducative, ou qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur développement harmonieux.

Le Pôle Technique

Une équipe technique est opérationnelle pour faciliter la mise en place des structures et la manutention des équipements lourds. Le responsable du pôle est mis à disposition de la Ville pour encadrer cette équipe technique.

LES ACM

La Caisse des Écoles gère 11 accueils collectifs de mineurs tout au long de l'année. Répartis sur tout le territoire de La Seyne-sur-Mer, ils permettent aux familles de trouver un service de loisirs permanent et de proximité. Les accueils de loisirs sont répartis entre les moins de 6 ans et les 6/14 ans. périscolaire du mercredi, extrascolaire des petites et grandes vacances ainsi que des sorties avec les familles et des séjours avec hébergement.

Les Accueils Collectifs des Mineurs en maternelle est une nécessité pour les familles

La vie actuelle, si pleine de difficultés et de contraintes impose souvent aux familles le besoin de deux salaires pour faire vivre la maisonnée.

Dans ces conditions, si le père et la mère travaillent, il faut bien que les enfants soient gardés.

Par qui ?

Par les grands-parents, lorsqu'ils sont encore de ce monde et lorsqu'ils peuvent s'occuper de leurs petits-enfants.

Par des voisins providentiels, mais ce n'est guère pensable de façon systématique.

Seule la collectivité, avec ses Accueils collectifs de mineurs peut résoudre les difficultés des familles. C'est une nécessité qui se pose à travers tout le pays à des centaines de milliers d'enfants qui ne sont pas reçus faute de place. Voilà un premier aspect, de caractère très pratique. La vie des parents serait bien améliorée s'ils n'avaient pas ce souci permanent de la garde de leurs enfants.

L' Accueils collectifs de mineurs en maternelle est une nécessité pour l'avenir de l'enfant.

De deux à six ans, un enfant subit très profondément l'influence de son milieu environnant, c'est l'époque de sa formation émotionnelle. Dans ce milieu, il doit se sentir aimé et en sécurité. S'il est séparé de sa mère pour la première fois de sa vie et mis en Accueils collectifs de mineurs, il doit y trouver un rythme adaptés à sa croissance, des salles où il pourra faire des activités et un dortoir pour une bonne sieste et s'ébattre, ensuite, pour jouer librement. La joie de vivre dans la bonne santé est un droit pour le petit enfant. Il doit aussi, prendre de bonnes habitudes corporelles de propreté, des habitudes, de contact social avec les autres. Enfin, il doit trouver sa place qui facilitera ces activités de l'esprit, qui excite sa curiosité, son attention, son intérêt avec des activités qui sollicitent son imagination, sa réflexion et autres, qui en définitive, contribuent à son développement intellectuel et social. Les animateurs propose des activités diverses en rapports avec le projet pour développer leurs capacités sportifs, manuelles et artistiques. **Une telle approche éducatif, bien dispensé, avec du personnel qualifié doit marquer la vie et la sécurité physique, moral et intellectuelle de l'enfant pour le reste de son existence.**

Le projet d'établissement exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative des structures de la Caisse des Écoles. Ce qui permet aux différents acteurs de développer un projet de fonctionnement.

D) Le Projet Éducatif

Le projet éducatif est rédigé par l'organisateur (CDE). Il traduit les volontés et orientations éducatives de celui-ci en objectifs éducatifs. Ces objectifs serviront d'axes de travail aux équipes de direction des Accueils de Loisirs pour développer des actions vers les usagers.

E) L'Accueil Collectif De Mineurs

Dans tous les temps qu'offre l'accueil collectif de mineurs, mercredi, petites ou grandes vacances scolaires, il s'agit de développer une offre de loisirs accessible à tous, de qualité, intégrant les spécificités du public accueilli. Un Accueil Collectif de Mineurs doit être un lieu où l'enfant pourra grandir et s'épanouir à travers des activités variées, quotidiennes ou exceptionnelles, avec l'aide d'une équipe de professionnels et des moyens mis à leur disposition.

L'ACM propose un mode de garde aux parents qui travaillent et ainsi, un accueil adapté aux enfants. Il doit permettre l'épanouissement, le développement et la socialisation du public.

F) Le Projet Pédagogique

C'est un outil où l'on peut trouver toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'ACM. Il sert de « trame » pour l'intégralité de la vie du centre. Ce projet est confectionné par l'équipe de direction, en coopération avec les animateurs. Il est disponible à la lecture pour les familles et doit être connu de tout le personnel pédagogique de l'accueil. Ce projet doit être adapté tout au long du séjour en fonction des besoins, des modifications faites dans la vie de l'accueil, des évaluations et de évolutions des objectifs.

II) Le fonctionnement

A) Le Document Annuel De Fonctionnement

Le fonctionnement de l'ACM, est défini pour 1 année scolaire complète et fait l'objet d'un **Document Annuel de Fonctionnement**, écrit à destination des équipes de la structure. Dans celui-ci se trouve, l'étude de territoire, les moyens de la structure, les points de sécurité et sanitaire ainsi que les documents et annexes utiles à la vie de l'accueil.

B) Inscriptions

Les inscriptions sont gérées par le Guichet Unique de la ville. Elles peuvent s'effectuer par mail, téléphone ou présentiel.

Les dates d'inscriptions sont définies pour l'année entière et transmises aux familles dans le dossier unique d'inscription, ainsi que sur le site internet de la Caisse des Écoles

C) Organisationnelle

RECRUTEMENT Il s'organise en fonction des capacités d'accueil et peut varier selon les besoins. L'animateur doit obligatoirement postuler avant d'être recruté	Capacité des mercredis :64 Capacité des vacances scolaires cela dépend de la période . Le recrutement est organisé intégralement par l'équipe de direction durant l'été pour les mercredi à l'année. Pour les vacances scolaires il peut y avoir des besoins de recrutement d'animateurs occasionnels afin de compléter l'équipe.
RÉGLEMENTATION	1 animateur pour 8 enfants 50% minimum d'animateurs diplômés 20% maximum d'animateurs non diplômés
ORGANIGRAMME	Voir projet d'établissement présent sur la structure
STAGIAIRE PRATIQUE	Une grande attention est portée sur l'accueil des stagiaires pratiques afin que le stage s'effectue dans les meilleures conditions possibles : <ul style="list-style-type: none">• Visite des locaux• Présentation à l'équipe• Présentation de la journée type• Rappel méthodologie de projet• Explications des attentes de la direction• Évaluation quotidienne + 1 séance d'animation
AAI	Un ou plusieurs animateurs peuvent intervenir en tant que AAI afin d'accompagner des enfants porteurs de handicap ou avec des troubles du comportements. Qualités spécifiques d'un AAI : <ul style="list-style-type: none">• Connaissance des différentes pathologies et des outils pédagogiques• Mise en place de l'inclusion de l'enfant porteur de handicap• Disponibilité, patience, tolérance et rigueur• Capacité d'adaptation et de médiation• Sens du travail en équipe Un projet d'accueil personnalisé est mis en place pour chaque enfant et l'AAI doit en prendre connaissance avant le séjour afin d'organiser pendant les réunions des objectifs spécifiques permettant de suivre l'inclusion et l'évolution de l'enfant.
SURVEILLANT DE Baignade	Il est recruté uniquement durant les séjours de juillet/août. Il est responsable de la sécurité des enfants et de leur surveillance pendant le temps de baignade à l'intérieur et à l'extérieur du centre de loisirs. Il met en place et respecte la réglementation liée aux activités de baignade.
RÉUNIONS	1 heure par mercredi 2 heures par semaine pour les petites vacances scolaires 3 heures par semaines pour les grandes vacances scolaires Elles sont positionnées par la direction

<i>INFIRMERIE</i>	<p>L'infirmier est située permettant un accès rapide. Chaque soin apporté est noté sur le cahier d'infirmierie. L'armoire et les trousse sont vérifiées et complétées par la direction tous les mois. Les PAI doivent être à jour et la fiche sanitaire doit être affichée indiquant les spécificités de certains enfants (allergies, asthme, autorisations de soins...) Les numéros utiles doivent être affichés</p>
<i>AFFICHAGE OBLIGATOIRE</i> Communication équipe et familles	<p>Salles : Plan d'évacuation, fiches sanitaires Au bureau : assurances, récépissé, fiches sanitaires, projets, règlement intérieur, plannings, horaires de l'équipe, effectif journalier, planning bus, protocole sanitaire. Extérieur : Menu, plannings, horaires de l'accueil extra-scolaire. Salles : Plan d'évacuation, fiches sanitaires, journée type, plannings.</p>
<i>SÉCURITÉ INCENDIE</i>	<p>Un essai évacuation incendie doit être effectué 2 fois par an. Toutes les problématiques rencontrées doivent être inscrites sur le registre de sécurité ainsi que la durée de l'évacuation. Le plan d'évacuation (affiché dans chaque salle) doit être respecté afin de garantir la sécurité du public (enfants et équipe encadrante) en cas d'incendie</p>
<i>SORTIES</i>	<p>Un membre de la direction accompagne et encadre chaque sortie. Une fiche de sortie est établie avec les autorisations de soins de chaque enfant Les animateurs préparent la trousse de sortie et les trousse PAI individuelles. Sécurité active lors des déplacements et respect du positionnement des animateurs dans le bus et sur la route.</p>
<i>AVANT UN SÉJOUR</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Établir l'équipe et renvoyer la liste • Établir projet pédagogique, plannings d'activités et sorties • Dossiers enfants et animateurs • Fiches sanitaires • Commande pharmacie + liste PAI • Planifier dates de réunion • Fiche d'appel et de sortie • Fiche TAM 8 jours avant • Choix des prestations et budget • Établir les groupes • Commande pique-nique • Tableau horaires animateurs • Tableau effectif journalier • Organisation grand jeu et veillée
<i>PENDANT UN SÉJOUR</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage obligatoire • Gestion de la vie quotidienne • Suivi des projets • Évaluation des stages pratiques • Tableau CAF
<i>FIN DU SÉJOUR</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan séjour • Évaluation projets et équipe • Rangement accueil de loisirs

D) L'enfant

Besoins et caractéristiques de 3 à 6 ans

Les enfants de cette tranche d'âge ont des besoins spécifiques liés au développement de leur corps, de leur pensée, du langage, de la socialisation et leur rapport au temps et à l'espace.

Voici la liste de ces besoins fondamentaux

PHYSIOLOGIQUES

L'enfant a besoin d'être nourri, lavé et de dormir selon des rythmes réguliers, en quantité et en qualité, adaptés à son âge et explorer.

AFFECTIFS

Se sentir en sécurité ,se sentir aimé, respecté et compris. ...

Recevoir du support et de l'encouragement pour développer son autonomie. ...

Encouragement à exprimer ses besoins et ses émotions. ...

PSYCHOMOTEURS

C'est l'âge où l'enfant fait les expériences sensorielles et motrices qui l'aideront à construire ses comportements moteurs à venir. On lui proposera des activités diverses, utilisant des matériels variés. On s'appuiera sur son besoin d'agir et son plaisir à jouer. Il se fatigue vite mais récupère vite.

SOCIAUX

sur le plan social : l'enfant affirme son identité et exige de faire les choses seul. Il aime être l'objet de toutes les attentions et imposer son point de vue. Il est capable de différencier les genres (fille / garçon) et il aime les jeux d'imitation (jeux de rôles, jeux symboliques).

INTELLECTUELS

Savoir pourquoi, qui, quoi ?

Développement de l'imaginaire

Développement de la créativité

Concentration de courte durée

Du point de vue intellectuel et du langage : ses dessins deviennent plus précis, il sait reconnaître son prénom en lettres capitales et repérer les différents moments de la journée (matin, midi, après-midi, soir et nuit). Il est capable de dire son âge et il mémorise des comptines.

Caractéristiques du public accueilli

Le public accueilli sur la structure concerne uniquement la tranche d'âge de 3 à 6 ans. Nous pouvons accueillir jusqu'à 64 enfants les mercredi (la capacité peut varier selon les besoins des familles et les vacances scolaires). Les enfants accueillis sur ce temps là proviennent de différentes écoles de la commune et hors commune. Ces temps là sont souvent signes de fatigue pour les enfants qui enchaînent la semaine de l'école avec le mercredi et parfois même avec les vacances scolaires.



ENFANTS DE 3 À 6 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de conscience de son corps
et de sa personne

Exploration du milieu,
besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Instabilité et variation des intérêts



ACTIVITÉS POSSIBLES

Comptines, chants, contes et marionnettes

Activités créatives et de bricolage

Activités manuelles autour de la
sensorialité (pâte à sel, pâte à modeler, peinture
avec les doigts, etc.)

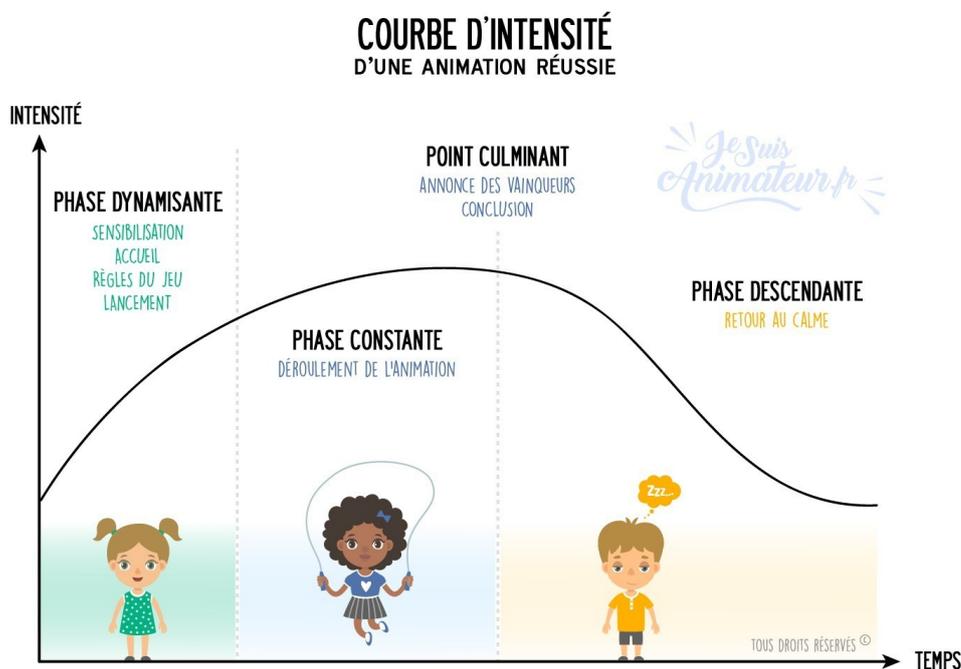
Activités sportives (jeux de ballon, jeux
coopératifs, jeux de poursuite, parcours, relais, défis,
courses, etc.)

Ateliers cuisine

Jeux d'imitation
(jouer à la marchande, à la poupée, à la maîtresse,
au pompier, au docteur, au policier, etc.)

La courbe d'intensité

La courbe d'intensité est un outil qui permet de construire les temps d'activités tout en respectant le rythme biologique de l'enfant. Les différentes activités proposées doivent être réfléchies en prenant en compte cette courbe, ainsi que les objectifs à atteindre pour l'enfant.



La journée type

La journée type varie selon la tranche d'âge et aussi selon les temps, elle permet de respecter le rythme de l'enfant tout en répondant à ses besoins.

La journée type est pratiquement similaire pour les enfants de 3 à 6 ans . Le temps sieste quant à lui devient un temps calme de plus courte durée.

Le fonctionnement de l'accueil du matin

La direction accueille les familles au portail à la porte d'entrée du centre de loisirs. Les enfants arrivent suivant des horaires échelonnés et seront répartis dans les différentes salles d'activités ou en extérieur si le temps le permet. L'animateur leur proposera des activités comme la lecture, les jeux de société, les perles, le dessin, le coloriage ou autres. Chacun sera libre de s'adonner à ses propres envies. L'enfant pourra tout aussi bien jouer seul, s'il le souhaite. L'accueil du matin reste un temps assez calme pour permettre à l'enfant de démarrer sa journée tout en douceur. Les animateurs inscrivent aussi les enfants sur leur fiche et font l'appel sur une liste afin de proposer une double vérification permettant l'exactitude des présences afin d'annoncer le chiffre au service de la restauration scolaire. En cas de sortie l'animateur ne devra pas oublier d'inscrire les enfants sur les deux fiches d'appel

Le quoi de neuf ?

L'objectif de ce conseil consiste à laisser chacun raconter ce qu'il veut (quelque chose de vécu, de rigolo....).Après avoir écouté, les autres pourront réagir et poser des questions. Rappelons que le principe est que chacun puisse s'exprimer. Cet espace contribuera à désinhiber les enfants face au groupe et favorisera le contact et les échanges entre enfants. Au Quoi de neuf, on fait le lien avec la vie extérieur du centre et ses expériences. Le quoi de neuf doit être mis en place après l'accueil du matin et avant le début des activités entre 9h00 et 9h30.

Le fonctionnement des activités

Elles doivent être en rapport avec les objectifs pédagogiques du centre.

La préparation des activités se fait toujours en amont et non au dernier moment. L'activité dure entre 20 minutes minimum et peut aller jusqu'à 40 minutes. On y inclut un temps pour le rangement avec les enfants car cela est primordiale pour l'apprentissage des règles de vie de l'enfant.

Le fonctionnement du repas

Il faut bien accueillir, bien nourrir, bien éduquer pour faire en sorte que la « cantine » devienne un véritable « restaurant scolaire ».

L'enfant doit être dans les conditions que tout adulte attend de ce moment : détente, amitié, convivialité de l'accueil, qualité de l'alimentation....

Pour cela, les animateurs aménageront l'espace pour le rendre fonctionnel et adapté, aménageront les différents temps de service, feront participer les enfants, les responsabilités seront pour les valoriser.

Avant chaque prise de repas, l'équipe d'animation s'assurera que :

les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains avant de se mettre à table afin d'éviter les allers et venues durant les repas. Les enfants puissent s'installer à une table suivant leurs affinités, dans la mesure du possible. Toutefois, l'animateur se verrait contraint de changer de table un enfant qui perturberait le bon déroulement du repas.

Au cours du repas, l'animateur veillera à ce que chaque enfant :

ait au moins un apport conséquent à moment de la prise du repas goûte aux aliments qu'il ne connaît pas afin de lui faire éventuellement apprécier Ne joue et ne gaspille pas la nourriture.

Chacun prendra le temps de manger à son rythme en essayant de goûter à tout. Cependant un enfant qui ne souhaite pas goûter un aliment, n'en sera pas forcé. Le moment du repas reste un moment convivial où l'échange entre les enfants est important.

Rappelons que le temps du repas n'est pas la mise en œuvre d'une simple restauration collective mais un moment pédagogique fort qui doit être mis au service de l'apprentissage du goût, de la diététique, du savoir être, du soin et de l'hygiène

Le fonctionnement de la sieste

Il faut que les enfants, selon leurs besoins, puissent dormir ou non. Il faut aussi se rappeler qu'un enfant qui a besoin de dormir n'est pas forcément un enfant qui a envie de dormir.

Il faut que le temps de sommeil de l'après-midi corresponde à un cycle biologique, soit environ 2 heures. Le moment du coucher doit être le plus près possible de la fin du repas. Il est important de créer des conditions psychologiques à un bon endormissement des enfants. Il ne faut jamais oublier que le sommeil est un moment où l'on est totalement à la merci de l'autre. Pour qu'un enfant puisse dormir dans un cadre qui ne lui est pas familier, il faut qu'il ait une confiance absolue. L'obligation et la menace n'ont jamais été des moyens pour établir ce type de relation.

Il faut veiller à la disposition des lits (ne pas les entasser). Une musique peut faire l'objet de détente afin de dispenser d'un fond musical.

Compte tenu de la chaleur de notre région, penser à laisser les volets clos et les fenêtres ouvertes. Le temps de repos s'anime comme une activité !

On évite de faire rentrer un groupe d'enfants trop important dans la pièce en même temps.

On peut instituer un rituel de calme et d'ordre pour enlever ses chaussures par exemple le petit train des chaussures... ou encore étiqueter les lits et faire un plan de sieste afin de conserver le lit de chaque enfant et la place de celui-ci afin qu'il se repère dans l'espace.

Les doudous sont les bienvenus ! Lorsque les enfants sont couchés, l'animateur pourra passer de l'un à l'autre en parlant doucement pour que chaque enfant s'endorme. Une histoire ou une musique douce et peu forte en intensité peut également être utilisée.

Lorsque les enfants dorment, se rappeler qu'il faut au moins deux heures consécutives de repos. Pas de réveil brutal. Celui-ci peut être échelonné au fur et à mesure que les enfants se réveillent.

Là encore une musique appropriée pourra permettre le réveil en douceur des derniers. Si un enfant dort vraiment, il faut le laisser se reposer. Il ne faut pas oublier que les autres enfants plus âgés, peuvent avoir besoin, ou envie de dormir eux aussi. Enfin il y a les enfants, qui, quel que soit leur âge, ne veulent pas dormir. Là encore, il ne servirait à rien de les forcer à rester dans leur lit plus de 30 min. Il faudra alors organiser des activités calmes,

permettant néanmoins le repos (activités d'éveils)

Le fonctionnement du conseil d'enfant

15h45 Intentions et actions à mettre en place

Permettre de faire un bilan de la journée avec les enfants. Laisser un espace de propositions aux enfants. C'est permettre la prise de parole et l'écoute en groupe avec un bâton de parole ou panneaux d'expression ou une boîte à idées.

L'animateur devra préparer ce temps comme toute autre activité avec imagination. Il devra veiller à l'expression du plus grand nombre, collecter les informations par écrit et établir un lien entre le conseil d'enfant et l'équipe pédagogique ce qui permettra d'évaluer nos moyens et objectifs.

Quelques idées du conseil d'enfant :

La météo de la journée

Le bâton de parole

La boîte à parole

Le fonctionnement du goûter

16h00 Intentions et actions à mettre en place

Instaurer un moment de convivialité et de partage et de dialogue.

Passage aux toilettes

C'est un moment de calme et d'apport énergétique indispensable dans une après-midi.

C'est un apport éducatif :

Créer de bonnes habitudes alimentaires, apprendre le goût et aborder le côté économique (gaspillage). Il se passera à l'extérieur et à l'ombre ou dans les salles d'activités (en fonction de la saison). Il sera préparé et distribué soit par la direction soit par les animateurs.

A la fin du goûter, il ne faudra pas oublier d'inclure le rangement.

Le fonctionnement de l'accueil du soir

16h30-18h00 Intentions et actions à mettre en place .Permettre à chacun enfant de repartir avec une image positive du centre avec des ateliers ludiques intérieurs ou extérieurs. Les activités sont à la carte et calme. Ainsi faire redescendre l'intensité de la journée avec un suivi des départs et un bon accueils des parents, pour permettre à l'enfant une arrivée sereine dans le milieu familial. La direction accueille les familles au portail d'entrée de manière échelonnée avec une diffusion des informations. Les animateurs et la direction cochent les enfants qui partent sur la fiche d'appel.

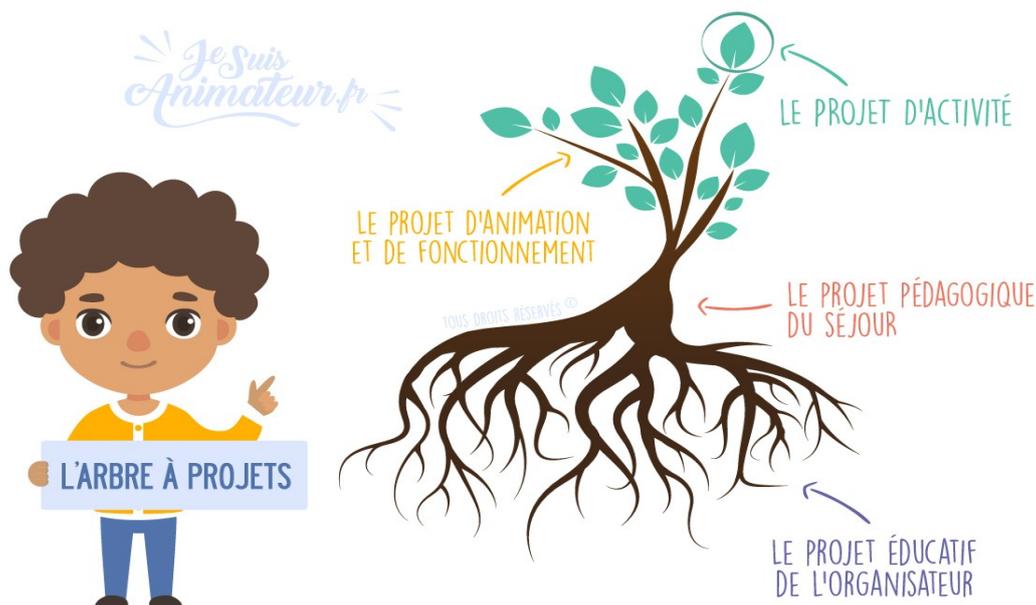
Avant de partir, tout doit être rangé (goûter, salles, matériel), toutes les chasses d'eau doivent être tirées, tous les lavabos et toutes les salles relativement propres

TEMPS	3-4 ans	4-5 ans	5-6 ans
7h30-9h	Accueil, activités douces		
9h-9h30	Quoi de neuf et temps de cours	Quoi de neuf et temps de cours	Quoi de neuf et temps de cours
9h30-11h	Activités en petits groupes où jeux ensemble où sortie extérieur	Activités en petits groupes où jeux ensemble où sortie extérieur	Activités en petits groupes où jeux ensemble où sortie extérieur
11h-11h30	Accueil / Temps calme et chants		
11h45-12h45	Repas		
13h-13h30	Accueil		

13h-15h00	Sieste	Repos et temps calme	Repos et temps calme
	Réveil et hygiène	Activités en petits groupes où jeux ensemble où sortie extérieur	Activités en petits groupes où jeux ensemble où sortie extérieur
14h15-15h30			
15h-15h30	Activités		
15h45-16h30	Conseil d'enfants et Goûter		
16h30-18h	Accueil, petits ateliers ou jeux extérieur		

III – Pédagogie

LES NIVEAUX DE PROJETS EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS



A) Objectifs Éducatifs

La Caisse Des Écoles dans son projet d'établissement, a définis pour les Accueils Collectifs de Mineurs des objectifs éducatifs.

Accession de l'enfant et du jeune à l'autonomie :

- Développer l'apprentissage de la responsabilité et de l'autonomie en proposant à chaque enfant des responsabilités à sa mesure dans un cadre collectif et de bien-être ;
- Favoriser l'autonomie progressive et la responsabilisation par la dynamique de l'apprentissage et de l'éducation.

Pour un citoyen adulte :

- Favoriser l'implication, la prise d'initiatives et la participation citoyenne des enfants et des jeunes dans leur(s) projets personnel(s)
- Favoriser la scolarité de l'enfant.

Épanouissement physique, intellectuel, moral et social de l'enfant :

- Inciter et développer la créativité et l'épanouissement de chaque enfant par la découverte de pratiques variées ;
- Permettre à l'enfant de vivre un temps de vacances ;
- Favoriser l'acquisition de savoirs techniques et l'accès à la culture et la connaissance ;
- Instaurer le respect entre individus en favorisant les actions intergénérationnelles, de solidarité, de mixité et de vivre ensemble ;
- Développer les actions familles.

Respect de l'intégrité physique et moral d'autrui :

Favoriser l'accès et l'inclusion des enfants atteints de troubles de la santé.

B - Valeurs De La Direction

Nous sommes en faveur de la transmission des savoirs, le développement de l'autonomie ainsi que l'enrichissement à de nouvelles connaissances. Nous pensons que ces axes sont essentiels à la construction de la personnalité. Il nous paraît judicieux de développer ceux-ci afin de fournir les clés pour grandir et s'épanouir en tant qu'être humain responsable à part entière.

C – Constat

Les enfants de 3 à 6 ans sont en pleine découverte de nouveaux apprentissages, de sociabilisation, des «codes sociétaux » et ont une part d’imaginaire très présente.

Les enfants de cet âge ont aussi besoin de s’affirmer, leur personnalité est en pleine construction et évolution.

Leurs motricité fine et globale sont en plein développement et ils ont besoin d’être stimulé en ce sens.

Nous avons remarqué que les PS sont de plus en plus nombreux et présents sur les journées d’ACM

D - Objectifs Pédagogiques

En partant des besoins et du constat, nous avons choisi pour cette année les objectifs pédagogiques qui seront symbolisés par les étagères. Sur celles-ci repose des livres avec des mots-clés reprenant les moyens,actions, idées à mettre en place pour les atteindre.

E – Projets d’animation

Chaque animateur va définir un projet d’animation pour son groupe.Celui-ci permettra de développer un ou plusieurs objectifs définis à la page précédente.Le projet d’animation permet de lier des activités autour d’un objectif précis et ainsi observer un axe de progression pour les enfants.Les activités proposées par l’équipe seront variées et permettront un large panel de découverte et d’apprentissage pour l’enfant.Des grands jeux seront mis en place par l’équipe afin de faire vivre pleinement la thématique choisie.

*Je Suis
Animateur.fr*



PROJET D'ANIMATION

§ DÉCOULE DU PROJET PÉDAGOGIQUE
RÉDIGÉ PAR LES ANIMATEURS
EN CONCERTATION AVEC LES ENFANTS
SPÉCIFIQUE À 1 SÉJOUR / 1 GROUPE

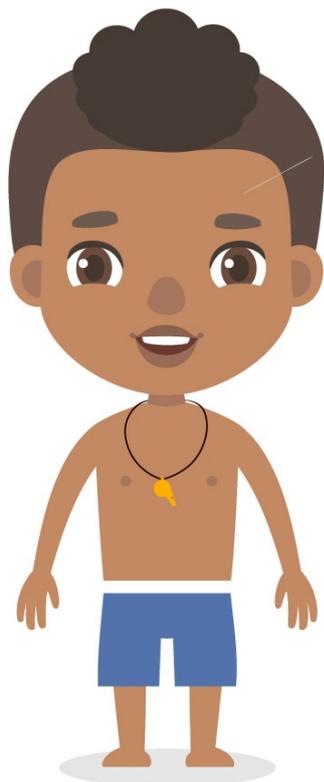
TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

D-Le projet d'activité

Est élaboré par un ou plusieurs animateurs. À partir du cadre fixé par le projet d'animation et en concertation avec les enfants, il précise de manière concrète le fonctionnement d'une activité.

Il ne dure que le temps de l'activité.

Je Suis
Animateur.fr



PROJET D'ACTIVITÉ

§ DÉCOULE DU PROJET D'ANIMATION
RÉDIGÉ PAR 1 ANIMATEUR OU +
EN CONCERTATION AVEC LES ENFANTS
SPÉCIFIQUE À UNE ACTIVITÉ

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

E - Thématiques Et Partenaires

ÉMERGENCE :

Le voyage autour du monde est un projet qui est très riche et touche autant l'imagination que la découverte du monde, l'art, la cuisine, la lecture, le sport, la culture et l'expression.

Les enfants vont découvrir les pays qui font rêver et qui pourra être un moment de partage fort en famille.

Le voyage autour du monde permettra aux enfants d'ouvrir les yeux et l'esprit sur la réalité, la diversité et les richesses du monde.

Car les enfants du monde entier ont les mêmes envies et besoins.

Il n'y a pas besoin de parler la même langue pour se comprendre aux travers les jeux, le rire et leurs besoins.

Le voyage autour du monde va leur permettre de développer leur curiosité, la tolérance, le partage et surtout avoir la tête pleine d'images, de sons, d'odeurs et de couleurs dans leur vie.

Le sport sera aussi un vecteur de valeurs fortes comme la sociabilisation, le respect, le dépassement de soi et l'inclusion. Ce sont ces mêmes valeurs que l'on partage au centre de loisirs.

Des partenaires seront présents dans ces différents moments du projet, ainsi que des projets plus cibles de la ville.

qui viendra embellir et compléter notre projet LE VOYAGE AUTOUR DU MONDE .

Les sorties, les grands jeux, les repas ainsi que les temps de paroles des enfants seront des moments qui favoriseront la cohésion du groupe.

RÉSULTAT :

Pour conclure l'année , nous proposerons un pique nique avec les partenaires et le centre sur la plage de la VERNE le mercredi 4 juin .

Un Carnaval autour de ces voyages avec les parents et les partenaires le mercredi 18 juin .

Le mercredi 25 juin une sortie au bois des lutins.

Une exposition sera disponible sur le site de la CDE ,

Découverte de différentes danses et chants toute l'année .

Objectifs Généraux CDE

Développer l'apprentissage de la responsabilité et de l'autonomie en proposant à chaque enfant des responsabilités à sa mesure dans un cadre collectif et de bien être .

Favoriser l'implication , la prise d'initiatives et la participation citoyenne des enfants et des jeunes dans leurs projets personnels.

Instaurer le respect entre individus en favorisant les actions intergénérationnelles,de solidarité,de mixité et de vivre ensemble.

Objectifs pédagogiques de Rousseau Mat

Sensibilisation au patrimoine culturelle,sportifs des différents pays du monde

Apprendre et aider l'enfant à devenir un citoyen actif par le biais d'instances de parole,par la découverte ,l'échange ,ses actes et ses prises de décisions tout en l'accompagnant dans la réalisation de projets .

Favoriser la socialisation et l'entraide à travers des actions sportive, inter centre et solidaires.

Projet par semestre et vacances scolaires

Du 4 Septembre / 16 octobre 2024

7 mercredis

Mise en place des rituels sur le rythme de l'enfant

Décoration des salles , mise en place des salles ,règles de vie en collectivités , mise en place et description des différents temps de vie quotidiennes....mise en place de chants pour initier les enfants au chant au quotidien tous les mercredi .

Des quoi de neuf, des conseils d'enfants sont des instances de paroles ou les enfants peuvent s'exprimer et laisser chaque enfant raconter ,débatte ,s'écouter et se comprendre ,ces moments sont important

Sensibilisation au vivre ensemble grâce à la thématique « **voyage autour du monde** » est une initiative qui vise à promouvoir la diversité culturelle,la tolérance et l'harmonie entre les peuples .

Du 6 Novembre / 18 décembre 2024 7 mercredis

Spectacle Noël fin Décembre

Sensibiliser les enfants sur le harcèlement et les droits des enfants autour de quoi de neuf .
Solidarité et festivité en partenariat

Sensibilisation au vivre ensemble grâce à la thématique « **voyage autour du monde** » est une initiative qui vise à promouvoir la diversité culturelle, la tolérance et l'harmonie entre les peuples .

Du 8 Janvier / 5 Février 2025 5 mercredis

Sensibilisation aux droits des enfants et à l'handicap autour de jeux et groupe de paroles.

Sensibilisation et instaurer le respect entre individus en favorisant les actions intergénérationnelles ,de solidarité et de mixité

Sensibilisation au vivre ensemble grâce à la thématique « **voyage autour du monde** » est une initiative qui vise à promouvoir la diversité culturelle, la tolérance et l'harmonie entre les peuples .

Du 26 février / 02 avril 2025 6 mercredis

Participation au projet Abeilles en Seyne au domaine de Fabrègas

Création manuel autour de l'art (autour des abeilles , de la nature , des insectes)
expo sur le domaine de Fabrègas

Sensibilisation au vivre ensemble grâce à la thématique « **voyage autour du monde** » est une initiative qui vise à promouvoir la diversité culturelle, la tolérance et l'harmonie entre les peuples .

Du 23 avril / 25 juin 2025 10 mercredis

Sensibilisation au vivre ensemble grâce à la thématique « **voyage autour du monde** » est une initiative qui vise à promouvoir la diversité culturelle, la tolérance et l'harmonie entre les peuples .

Inter-centre Unicef avec les ACM maternelles de la commune .

Favoriser l'implication ,la prise d'initiative et la participation citoyenne des enfants :

Sensibiliser et aider les enfants à comprendre leurs droits.

Instaurer le respect entre individus en favorisant les actions en privilégiant le mieux vivre ensemble .

L'art en Seyne expo des activités de l'année sur le J J Rousseau Mat .

Fête de la mer le **4 juin pique nique et pétanque** avec **l'association les petits frères des pauvres et IMM**

Vivo sur la Verne

Carnaval et fête de la musique le **18 juin sur les Sablettes**

Sortie fin d'année du centre le **25 juin**

PROJET VOYAGE AUTOUR DU MONDE 2024 /2025	
VACANCES OCTOBRE	LE SPORT DANS LE MONDE
VACANCES DÉCEMBRE	NOËL DANS LE MONDE
VACANCES FÉVRIER	LE CARNAVAL DANS LE MONDE
VACANCES AVRIL	CONTE ET LÉGENDE DANS LE MONDE

G) L'équipe pédagogique

	Noms	Diplômes
Direction	Boutroix Aline	BAFA/ BASE/ BPJEPS
	Ivanowitz Julien	BAFA /BAFD
Les Mini voyageurs	Kermarc gregory	BPJEPS
	Danner Laura	BAFA
	Tizi Oukdal Ryma	Sans
Les globes trotteurs	Jacinto Manuel	BAFA
	Laganne Jacomet Sandra	BAFA
Les pirates	Leculier Cathy	BAFA
	Soler Hernandez Sabrina	BAFA2
	Souillat Anais	BAFA2

IV - Bilans ,évaluations des projets et réunions

Projets mercredi

A chaque fin de semestre l'animateur s'évalue et évalue l'activité du projet afin de l'améliorer . Les animateurs s'évaluent également par le biais d'une grille d'évaluation Caisse des écoles ,commune à tous les centres de loisirs ,nous instaurons 1h de réunion pour ce moment là cette année .

Projets vacances scolaires

Les projets sont évalués à la fin du séjour et une régulation est prévue en milieu de séjour afin de régler les problématiques si besoin. Les animateurs utilisent la grille d'évaluation commune pour s'auto-évaluer .

De plus, nous instaurons des quoi de neufs et conseils d'enfants avec eux, afin de prendre en compte leurs point de vue avec des avis sur les projets proposés et ainsi de voir leurs évolutions sur la prise de paroles. Afin qu'ils puissent exprimer les besoins, les émotions et se sentir en sécurité sur notre centre.

Pour les familles, la communication se fait chaque mercredi et jour pendant les vacances, afin d'être au plus près de leurs besoins et attentes.

L'évaluation des projets

Tous les objectifs que nous nous sommes fixés dans le projet pédagogique et le projet d'animation devront être évalués tout au long du séjour

Que va-t-on évaluer ?

les objectifs du séjour la démarche de l'animateur (adaptée ou non)

les moyens (adaptés ou non)

De quelle manière allons-nous évaluer ? Par :

La mise en place de réunions hebdomadaires

Elles servent aussi bien à préparer des grands jeux qu'à donner son avis sur l'organisation de l'accueil de loisirs ou faire parts d'éventuels problèmes rencontrés.

La mise en place d'évaluations individuelles

Ce sont des temps de rencontres et d'échanges entre l'équipe de direction et l'animateur, afin de faire un bilan de son intervention. Les temps d'échange entre animateurs et enfants permettront de connaître leurs avis et leurs attentes. Ils auront lieu lors de temps informel régulièrement. La mise en plus de documents à remplir et d'auto-évaluation.

Pour évaluer la démarche de l'animateur et les objectifs

Une réunion de bilan

Pour prendre en compte l'évolution et l'application du projet pédagogique et évaluer le résultat de celui-ci.

Le retour des parents, des enfants Avec la mise en place d'une boîte de satisfaction où chacun pourra donner son avis sur le centre. Le conseil d'enfant permettra aussi d'avoir des retours pour évaluer.

À quoi va servir l'évaluation ?

Cette évaluation permettra d'obtenir un bilan du séjour afin de relever les éléments positifs et négatifs qui devront être retravaillés par la suite. Elle permettra d'améliorer nos méthodes de travail et d'évaluer la pertinence des objectifs.

Évaluation de l'équipe pédagogique

L'évaluation du stagiaire BAFA va permettre de mesurer son avancée tout au long du séjour. Au début du stage

pratique, une feuille d'auto-évaluation (voir en annexe) est remise au stagiaire afin qu'il évalue ses connaissances (acquies, en cours d'acquisition ou non acquies). Cela nous permet de cerner ses lacunes, vérifier ses connaissances et préciser les critères d'évaluation, par exemple :

Connaître les règles essentielles de sécurité et d'hygiène.

Connaître les bases de la réglementation.

Mener des activités adaptées aux enfants.

Participer aux activités.

Être actif en réunion.

Travailler en équipe .

Élaborer et évaluer un projet d'animation.

Savoir solliciter de l'aide.

Savoir respecter les autres .

Pendant le stage, la direction mesure l'évolution du stagiaire en s'entretenant régulièrement avec lui et en évaluant ses activités ainsi que chaque critère d'évaluation. A la fin du stage, un bilan est fait où la direction et le stagiaire confrontent ensemble la grille d'évaluation en précisant les acquis et les points qui restent à acquérir. La direction donnera une validation ou non du stage en expliquant pourquoi et conseillera le stagiaire pour la suite de sa formation.

Le stagiaire BAFD, Il y a deux possibilités d'évaluation de suivi d'un stagiaire BAFD:

si le stagiaire est adjoint de direction, dans ce cas, c'est le directeur qui accompagne le stagiaire dans sa formation

si le stagiaire est directeur, dans ce cas, c'est l'organisateur qui suit le stagiaire (avec une préparation commune, des entretiens réguliers, etc).

L'évaluation du stage d'un directeur portera sur les points suivants:

Savoir élaborer et mettre en place un projet pédagogique conforme au projet éducatif de l'organisateur.

Être garant de la sécurité physique et affective des enfants.

Recruter une équipe d'animation.

Coordonner et dynamiser l'équipe pédagogique.

Gérer les conflits.

Tenir son rôle formateur notamment auprès des stagiaires BAFA.

Être capable de gérer le séjour (administratif, financier, humain).

Travailler en partenariat (familles, prestataires de service, etc).

Travailler en équipe.

Être capable de mener des réunions .

Au début du stage pratique, une feuille d'auto-évaluation est remise au stagiaire afin qu'il évalue ses connaissances (acquies, en cours d'acquisition ou non acquies). Cela nous permet de cerner ses lacunes, vérifier ses connaissances et préciser les critères d'évaluation. Pendant le séjour, le directeur ou l'organisateur ont des entretiens avec le stagiaire afin de mesurer son évolution, connaître ses acquis et fixer des nouveaux objectifs à atteindre.

A la fin du séjour, le stage est validé ou non par le directeur, ou l'organisateur, en expliquant pourquoi et le stagiaire sera conseillé pour la suite de sa formation.

L'animateur

L'évaluation de l'animateur tout au long de l'année recouvre en effet différents champs :

Le projet d'animation, les fiches séances et l'évaluation

La pratique et la mener d'animation

La sécurité

L'attitude de l'animateur

On peut donc parler de multiples évaluations d'animations qu'on retrouve dans la grille d'évaluation de l'animateur. Autant d'aspects très divers à analyser pour améliorer la qualité de l'animation. Un entretien professionnel est également prévu en fin d'année scolaire, nous utilisons un document propre à l'organisme.

Les réunions pédagogiques

Les réunions sont obligatoires et sont indispensables à tout projet. Elles se font en amont, pendant et après l'action. Elles peuvent être d'ordre de : régulation - temps informel – planification – formation – information. L'équipe pédagogique (animateur et direction) est au complet pour assister à ces réunions.

Réunion d'information

Elle permet de présenter l'équipe pédagogique, l'ACM et le projet de fonctionnement. Elle répartit les animateurs par groupe. Elle énonce les règles de vie du personnel et fait un rappel sur les rôles, missions et attitudes de chacun. Elle explique la journée type et fait un gros point sur la sécurité. Elle distribue les documents nécessaires au séjour (plannings d'activité avec sorties, plannings horaires...etc.)

Réunion de préparation :

elle est également organisée avant le séjour, elle définit les tâches, les attentes des uns et des autres et permet de donner un cadre aux actions à entreprendre. Quand cela est possible, elle définit les objectifs pédagogiques et opérationnels, les actions et le thème du séjour ou elle présente le projet pédagogique déjà établi. Elle sert à établir les plannings d'activité, les sorties (en bus ou à pied). De plus, elle sert à rédiger les projets d'activité et fiches séances des animateurs. Elle permet aussi d'avoir une réflexion sur l'histoire, la sensibilisation et le fil conducteur qui servira au séjour.

Réunion hebdomadaire :

elle est mise en place afin de réguler et réajuster les points qui peuvent poser soucis ou les grandes manifestations (grands jeux). Elle permet de faire un premier bilan sur la vie quotidienne, les projets d'activités, les actions mis en

place, l'équipe pédagogique, les enfants et familles, le repas....etc.

Réunion de bilan :

elle permet de prendre en compte l'évolution et l'application du projet pédagogique et évaluer le résultat de celui-ci. Une évaluation et un bilan individuelle avec chaque membre de l'équipe est également mise en place.

Un suivi de formation pour les animateurs en stage pratique BAFA est organisé sur la durée du séjour.

Une réunion exceptionnelle, également appelée réunion extraordinaire, peut être mise en place par la direction qui décide une nécessité supplémentaire en raison de circonstances particulières. Cette réunion se déroule après le temps de travail et peut être annoncée à n'importe quel moment.